



## Virement Assedic sur compte autre que le mien

Par **cachareleden**, le 15/12/2015 à 09:33

**BONJOUR** marque de politesse [smile4]

Les Assedic ont fait le virement de mes prestations sur un compte dont je suis désolidarisé depuis 7 mois. Ce compte était débiteur, et monsieur refuse de me redonner cette somme. Le compte est depuis clôt. J'ai fait une demande d'annulation de virement auprès des Assedic dans les 48H, ma banque me dit qu'il faut l'accord de Monsieur, je suis dans une impasse, et je pense que ma banque me mène en bateau .  
Que puis je faire?

Merci

Par **morobar**, le 15/12/2015 à 10:28

Bonjour,

Monsieur c'est qui ?

Un frère, un voisin, un copain, un compagnon, un pacsé, un conjoint ??

Par **cachareleden**, le 15/12/2015 à 11:04

Bonjour,

Il s'agit de mon ex compagnon

Par **morobar**, le **15/12/2015** à **11:40**

D'accord.

Donc il n'y a pas de notion de solidarité entre vous.

Dès lors c'est bien auprès de Pole-emploi qu'il faut réclamer.

La banque ne peut effectivement pas grand chose pour vous s'agissant d'un compte joint et en outre désolidarisé.

Par **Lag0**, le **15/12/2015** à **13:05**

Bonjour,

Je suppose que Pôle-Emploi n'a pas inventé ce compte ? C'est bien vous qui lui avez transmis le RIB pour que les allocations y soient versées ?

Par **morobar**, le **15/12/2015** à **17:05**

J'ai supputé qu'un changement de données a été communiqué en son temps à Pole-emploi, sinon c'est à désespérer.